

## **Renforcement des capacités pour une réforme des services axée sur le développement: Aide pour le Commerce (APC), intégration régionale et négociations APE en Afrique**

*Le 24 Avril 2009,*

*Berlin, Allemagne*

Les réformes nationales dans le domaine du commerce, l'intégration régionale et les négociations commerciales internationales, ont été l'étape centrale dans les discussions de politiques publiques dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Bien qu'il y ait eu d'intenses discussions sur le processus et la vitesse à laquelle chaque pays pourrait s'intégrer dans le système commercial international, un consensus est en train d'être atteint sur la nécessité d'approfondir l'intégration régionale.

L'Accord de Cotonou (AC) a démontré une profonde réorientation des rapports commerce et développement entre les pays ACP et l'UE. Les Accords de Partenariat Economique (APE) sont sensés être un cadre pour engager les discussions en vue de faire du commerce et de l'intégration régionale des outils efficaces pour l'amélioration de l'appui au développement et pour la réduction de la pauvreté dans les Etats ACP.

Etant donné que le régime commercial de l'Accord de Cotonou était sur le point d'expirer en décembre 2007, un certain nombre de pays, individuellement ou en tant que membres de Communautés Economiques Régionales, ont signé des APE intérimaires qui prévoient une libération réciproque du commerce des biens conformément aux règles de l'OMC. On s'attend à ce que les APE complets couvrant d'autres thèmes, notamment le commerce des services, l'investissement et d'autres questions commerciales, soient conclus en 2009.

Dans toutes les sous-régions africaines un travail intensif a été entrepris sur le commerce des services, autant dans le cadre d'une intégration régionale approfondie qu'en termes de négociations commerciales en cours telles que les APE et le cycle de Doha pour le développement. L'objectif de ce travail est de permettre une meilleure compréhension sur la façon dont l'intégration régionale du marché des services peut offrir des avantages aux pays Africains à travers le renforcement des capacités, les politiques de régulation communes, des institutions et surveillances mais également l'ouverture de marché et l'investissement.

Il vise également à montrer comment les réformes et négociations dans le commerce des services peuvent être entreprises sans affecter l'objectif d'intégration régionale et comment les négociations du commerce des services peuvent être utilisées pour améliorer le cadre réglementaire et arriver à une harmonisation aux niveaux national et régional. Ce travail tient également à encourager divers intervenants à identifier les secteurs et modes de fourniture d'intérêts qui pourront ensuite servir de fondation dans les négociations commerciales

internationales et régionales. Les positions des Etats ACP sur le commerce des services sont cependant encore affectées par plusieurs difficultés, notamment: Quels secteurs offrent une opportunité pour que les prestataires de service Africains augmentent leurs exportations et comment peuvent-ils être soutenus dans cet effort ? Comment définir des secteurs des services où des marchés doivent encore être protégés ? Comment traiter les secteurs de services où le secteur privé et les consommateurs tireront profit d'une concurrence plus animée? Pour quels secteurs et modes de fourniture l'attention devrait-elle être tournée pour promouvoir le commerce régional en établissant un cadre pour le commerce des services et en acceptant la libéralisation régionale d'abord, avant l'ouverture des marchés à l'Europe ? Comment les prestataires de service et professionnels Africains peuvent-ils tirer profit d'une ouverture asymétrique du marché telle que proposée dans les APE ? Les perturbations courantes sur les marchés internationaux, ainsi que le blocage des négociations à l'OMC et les politiques protectionnistes proposées dans les pays développés ont d'avantage compliqué les choses.

Un consensus s'est dégagé autant du côté de l'UE que du côté des Africains, qu'un ordre du jour commercial tout seul ne peut mener à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Les capacités doivent être renforcées pour permettre aux pays Africains de poursuivre et d'approfondir le processus d'intégration régionale et d'exploiter les opportunités se présentant dans les négociations commerciales internationales. En raison de l'accent mis jusque récemment sur le commerce des biens dans le cadre des négociations APE, le renforcement des capacités et l'assistance technique liée au commerce dans le commerce des services n'apparaissent pas suffisamment dans la plupart des programmes d'appui. L'assistance liée au commerce dans le commerce des services - basée sur les stratégies des partenaires au développement - est donc requis pour :

- appuyer une réforme juridique et réglementaire porteur de développement au niveau national et régional,
- fournir des ressources humaines et une capacité institutionnelle en offrant une assistance dans les négociations commerciales par exemple en proposant des stratégies de négociation et de l'expertise, et
- remédier aux contraintes de capacité d'offre et de production.

Un tel renforcement des capacités devrait adopter une vue d'ensemble, combinant l'aide pour les politiques sur les services, la réglementation et la mise en œuvre au niveau national et régional ainsi qu'un appui aux négociations sur le commerce des services.

Dans cette perspective, il devrait être rappelé que le consensus atteint entre l'UE et les pays ACP, le 14 mars 2007 pendant la présidence allemande de l'UE, indique que l'objectif commun et central de l'APE est de combattre la pauvreté, de promouvoir le développement durable dans les pays ACP partenaires de l'UE et de stimuler leur participation équitable dans l'économie globale (voir [www.EU2007.de](http://www.EU2007.de) - consensus). Ce consensus a créé les conditions pour conclure l'APE du CARIFORUM et la signature des accords intérimaires dans d'autres régions ACP. Le défi du processus commerce des services est donc de réaliser les trois objectifs suivants : (1) établir des composantes commerce des services axées sur le développement dans les APE

complets, (2) contribuer à l'intégration régionale à travers les services et (3) constituer les bases d'une assistance appropriée dont les résultats seront compatibles au consensus de mars 2007.

## **II. Objectif:**

Cette séminaire rassemblera, de manière informelle, des partenaires des pays ACP et Européens en vue d'échanger sur les modalités pour une réforme du commerce des services axée sur le développement et d'assistance technique requise pour soutenir ce processus. Les discussions porteront sur les besoins et types d'assistance au niveau national et régional en appui à une libéralisation du commerce des services et notamment dans le cadre des négociations APE. Les procédés et modalités d'appui pour le renforcement des capacités humaine, institutionnelle et productive au niveau national et régional seront également abordés.

Les discussions s'inspireront, notamment, du programme de travail du JEICP sur le commerce des services.

## **III. Participants/présentateurs:**

Les participants et présentateurs proviendront de pays ACP et d'Europe. Ils seront au nombre de 30 personnes environ et comprendront des représentants des régions ACP, des Etats membres de l'UE, de la Commission Européenne et d'autres personnes d'intérêt basés en Europe.

## **IV. Lieu et date :**

La conférence aura lieu au BMZ à Berlin, Stresemannstraße 94, le vendredi 24 avril 2009.

## Programme :

### **9:30 - 10:00            Session 1 : Session d'Ouverture**

Sous la direction de (sessions du matin): *Paulina Mbara Elago*

#### Commentateurs :

L'Ambassadeur Ali Mchumo, Président, JEICP  
Evita Schmieg, Chef de Division à BMZ

### **10:00 - 12 : 30        Session 2 : Les réformes dans le commerce des services, l'intégration régionale et les négociations APE : Évaluation des besoins**

Cette session passera en revue les stratégies de libéralisation du commerce des services des pays et régions d'Afrique en termes d'approfondissement de l'intégration régionale et des négociations APE. Les présentateurs prendront en considération les forces et faiblesses dans les processus politiques, réformes et négociations et évalueront les besoins de renforcement des capacités/assistance technique y afférant au niveau national et régional dans le cadre des réformes du commerce des services et dans les négociations APE. Les discussions viseront à définir et donner priorité aux besoins concrets de capacité afin de permettre aux pays en développement de formuler des réformes réglementaires axée sur le développement, des stratégies dans le commerce des services et des positions de négociations axées sur le développement et les mettre-en-œuvre dans les pays et régions ACP Africains.

#### Présentations :

- Stratégies et besoins dans le commerce des services – I: Perspective de l'Afrique de l'Ouest  
Ken Ukaoha, Président de l'Association Nationale des Commerçants Nigériens
- Stratégies et besoins dans le commerce des services – II : Perspective de l'Afrique de l'Ouest  
Kalilou TRAORE, Directeur de Cabinet, Ministère de l'Intégration Africaine, Côte d'Ivoire
- Stratégies et besoins dans le commerce des services – Une approche méthodologique pour déterminer les besoins  
Wamkele Mene, Directeur: Commerce des Services, Politiques et Négociations Commerciales, DTI, Afrique du Sud

#### Commentateurs :

- Réflexions, stratégies et besoins  
Johannes Bernabe, ICTSD  
Gerald Ajumbo, EAC (Communauté Economique de l'Afrique de l'Est)

**12:30 - 14:00** Déjeuner

**14:00 - 16:30**      **Session 3 : Renforcement des capacités pour le commerce des services**

**Sous la direction de (session d'après-midi) : Birgit Hofmann, BMZ**

Cette session abordera des solutions concrètes de renforcement des capacités qui répondent aux besoins résultant de la session 2. Elle passera en revue les leçons de programmes de renforcement des capacités en cours y compris ceux concernant le commerce des services. Les présentateurs passeront brièvement en revue leurs approches et les leçons acquises en termes d'assistance technique et renforcement des capacités dans le commerce des services et discuteront ensuite de leurs plans futurs pour le renforcement des capacités dans le domaine des politiques de réforme du commerce des services, la réglementation et les négociations au niveau national, régional et international.

Présentations :

- Bonnes pratiques dans le renforcement des capacités/ l'assistance technique  
Thierry Ngomo, Membre du Comité National pour le suivi des Négociations APE
- Les approches de renforcement des capacités/assistance technique I :  
Martine Julsaint Kidane, UNCTAD
- Les approches de renforcement des capacités/assistance technique II :  
Dr. Silke Trumm, GTZ

Commentateurs:

- Observations sur les projets d'Assistance Technique et Renforcement des Capacités  
Johannes Bernabe, ICTSD  
Paul Kalenga, Secretariat SADC

**16:30 - 16:45**      **Pause Café**

**16:45 - 17:30**      **Session 4 : Perspectives futures**

Cette session récapitulera les discussions et proposera des perspectives pour soutenir une réforme du commerce des services axée sur le développement et pro-régionale.

- Dr. Dominique Njinkeu, Directeur Exécutif, JEICP
- Regine Qualmann, Chef de Programme - Commerce, GTZ

**17:30 - 18:30**      **Réception**